

Webinaire Les nouveaux zonages INSEE

■ Pourquoi ce webinaire ?

- L'**Insee**, de par ses bases de données et ses zonages est une **source importante pour epures**, une référence exploitée régulièrement pour les études de nos partenaires
- Les **zonages de l'INSEE structurent la description des territoires** à l'échelle nationale
- Ses **périmètres sont pris en référence pour la construction des politiques publiques** et parfois le cadre légal

I Les zonages créés par l'INSEE

- 5 **outils « historiques » à disposition de tous**, construits à partir des recensements de la population :
 - **l'aire urbaine** (depuis 1990) / **l'aire d'attraction des villes** (depuis 2020)
 - **la zone d'emploi** (depuis 1982)
 - **l'unité urbaine** (depuis 1962)
 - **les bassins de vie** (depuis 2004)
 - **la grille de densité** (depuis 2015)
- Une volonté **d'observer et d'analyser le territoire** français sur différentes thématiques : **la densité de population, l'emploi, la mobilité liée au domicile/travail, l'accès aux équipements...**

| L'aire urbaine « devient » l'aire d'attraction des villes

- Un zonage visant à déterminer **l'aire d'attraction et d'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes avoisinantes**
- Une **évolution méthodologique** dictée par la volonté de se rapprocher des définitions européennes de cities, et de simplifier le zonage créé en 2010
- Un zonage construit sur la base du recensement 2016

| L'aire d'attraction des villes : méthodologie

- Abandon de la méthode itérative à la commune et abandon de l'unité urbaine comme entrée de calcul

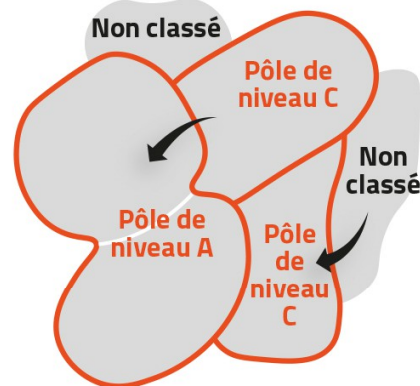
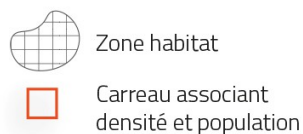
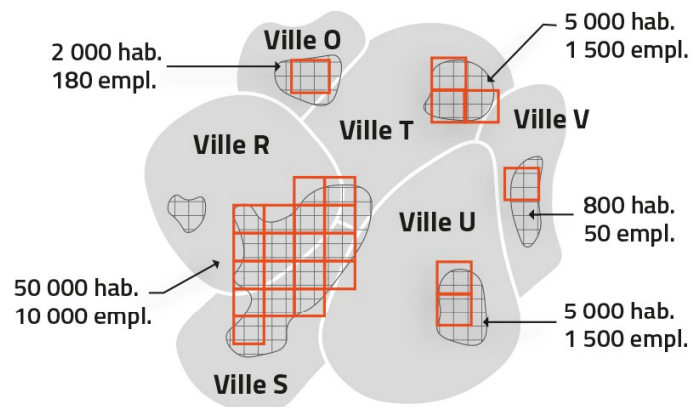
- **Deux éléments structurants : le pôle et la couronne.**
Le **pôle** est une association (ou non) de plusieurs communes contiguës, **cumulant forte densité et un nombre élevé d'habitants et d'emplois.**

La **couronne** correspond à toutes les communes dont **15% des actifs travaillent dans le pôle**

| L'aire d'attraction des villes : méthodologie

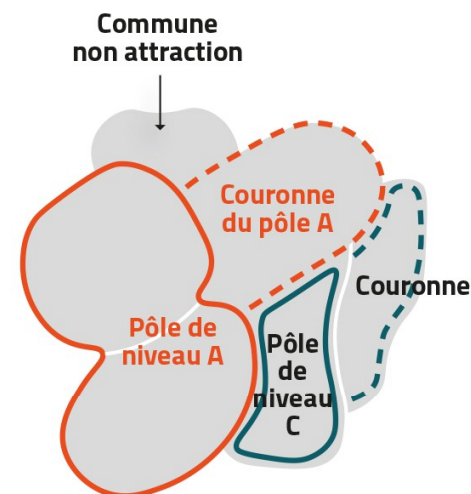
- Une commune ne peut faire partie que d'une seule aire d'attraction : **suppression de la notion de multipolarité**
- Les communes n'étant ni dans un pôle, ni dans une couronne sont considérées comme hors aire d'attraction.
- **Une méthode qui s'éloigne des questions de mobilité pour se focaliser sur les concentrations d'emplois.**

L'aire d'attraction des villes : méthodologie



Ville R et Ville S sont regroupés dans un pôle. Les villes T et U sont, à ce stade, des pôles indépendants.

 Les mouvements de plus de 15% d'actifs de la commune



L'observation des flux d'actif permet de déterminer les couronnes. La ville T perd son statut de pôle et devient couronne du pôle constitué par les villes R et S. La ville O sans flux suffisant est considérée comme hors attraction.

■ L'aire d'attraction des villes : aperçu en AuRA

- 95 aires recensées dans la Région Auvergne Rhône Alpes

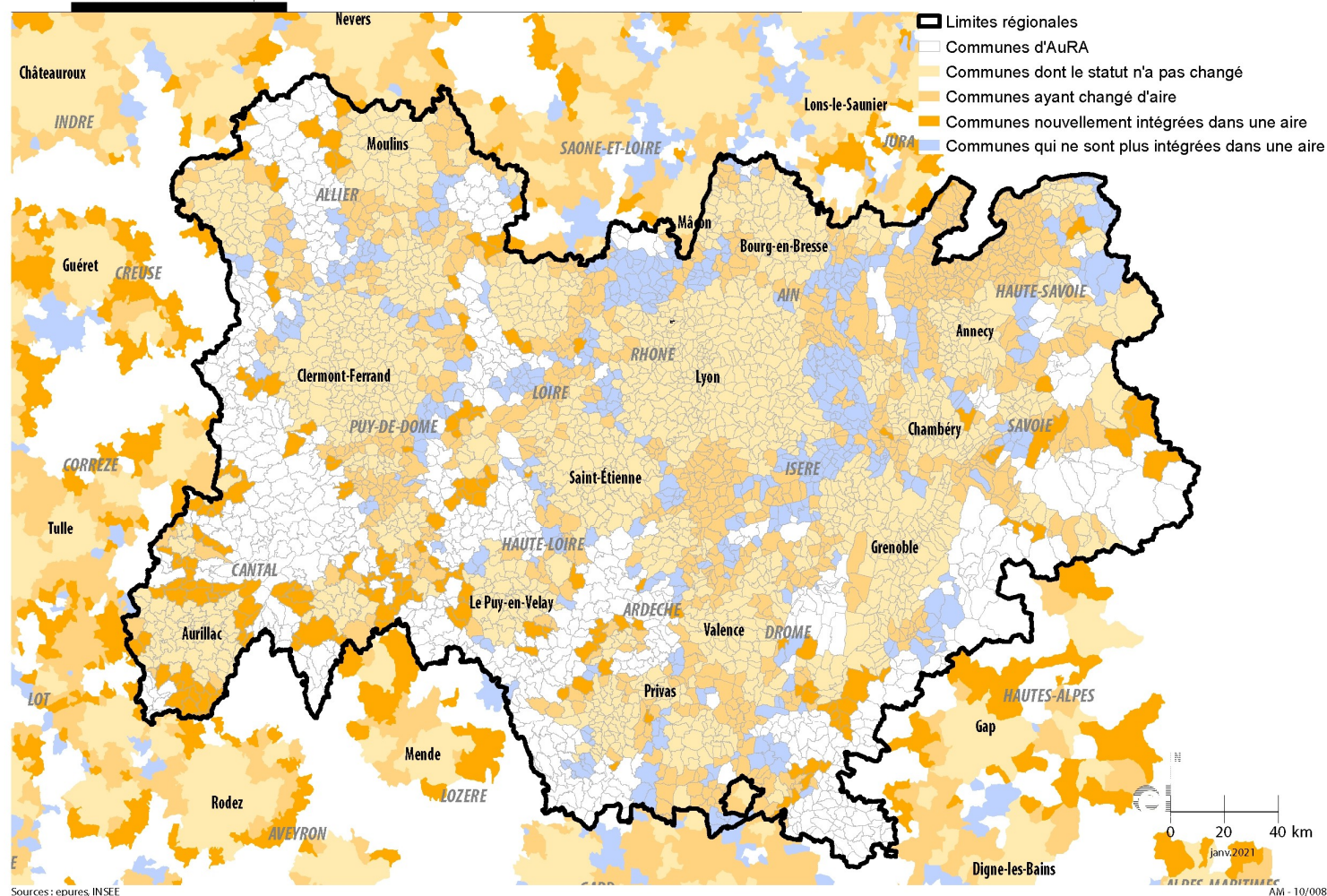
- **Des aires d'attraction des villes plus contractées que les anciennes aires urbaines...** : 2 832 communes soit 70% des communes d'AuRA concernées (contre 77% dans les aires urbaines de 2010)

- **...mais des aires qui concentrent la population et l'emploi** : 92% des habitants et 94% de l'emploi en AuRA est dans une aire

L'aire d'attraction des villes : « évolution » en AuRA

Les aires d'attraction des villes 2020

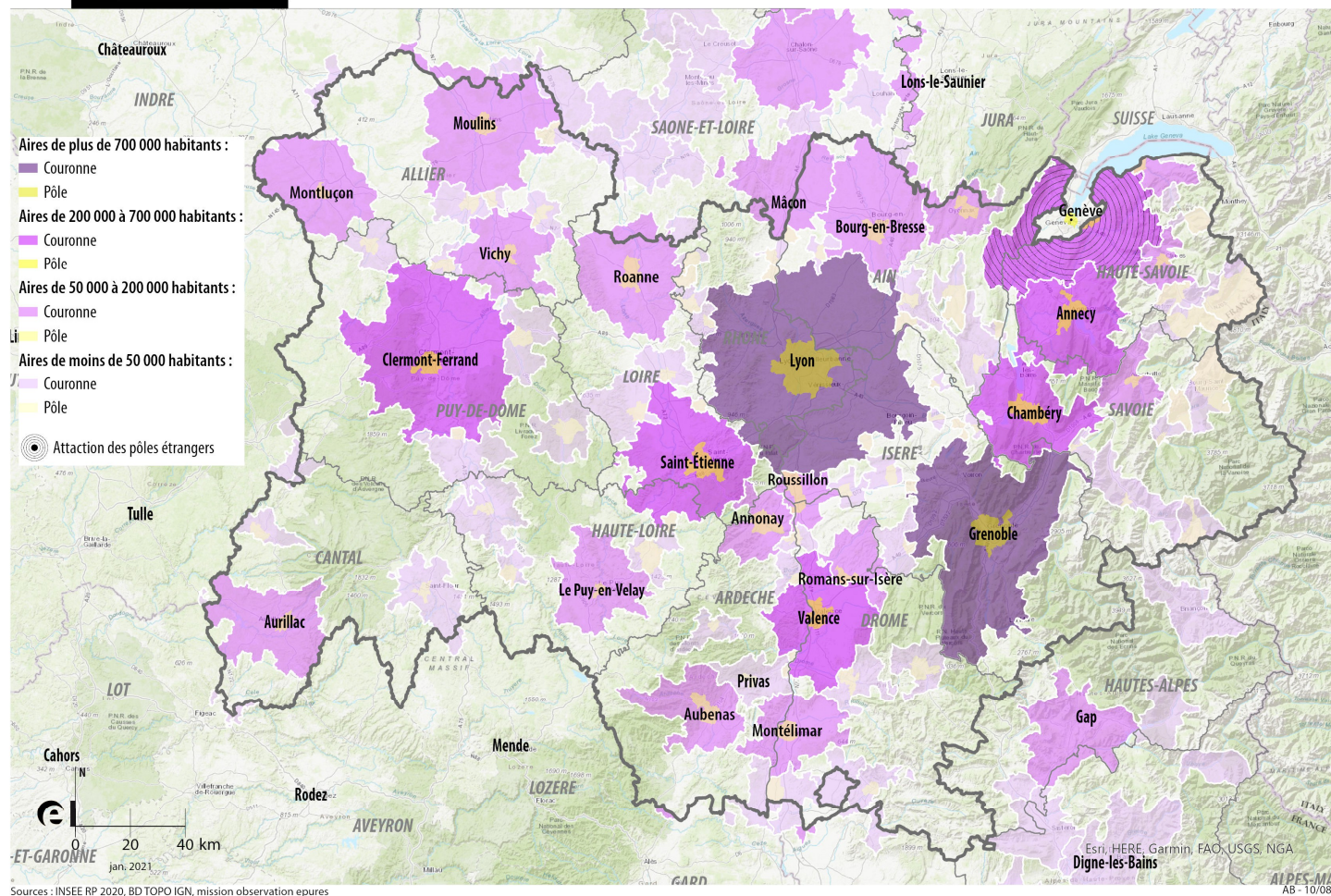
Observation transversale - epures



L'aire d'attraction des villes : aperçu en AuRA

Aires d'attraction des villes

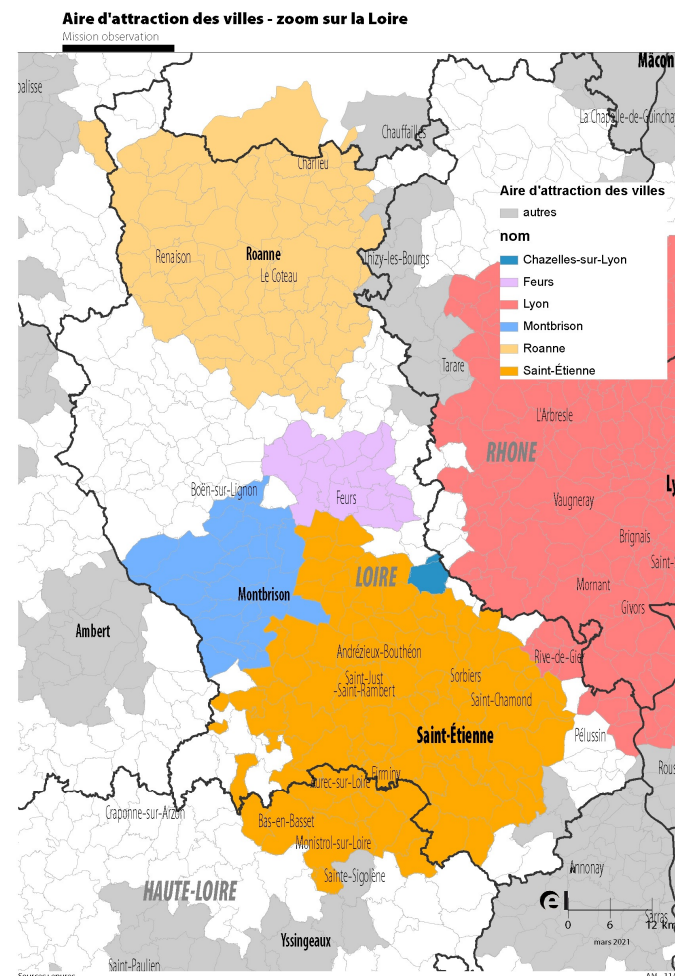
Région Auvergne-Rhône-Alpes



L'aire d'attraction des villes : aperçu dans la Loire

- 239 communes concernées, 84 considérées comme hors attraction (secteurs Noirétable, Pélussin, St-Bonnet-le-Château)

	Pôle ligérien - nb com		Pôle non ligérien - nb com	
	Loire	Hors Loire	Loire	Hors Loire
Saint-Etienne	91	14		
Roanne	79	9		
Montbrison	27	-		
Feurs	16	-		
Chazelles-sur-L.	2	-		
Lyon			15	383
Annonay			3	34
Cours			2	2
Chaufailles			1	8
Roussillon			1	26
Tarare			1	5
Thizy-les-Bourgs			1	1



| Les zones d'emploi : définition

- Une **zone d'emploi est un ensemble de communes dans lequel la plupart des actifs résident et travaillent**. Ce zonage est **créé à partir des données domicile-travail**, et est utilisé pour l'élaboration de diagnostics territoriaux, pour la diffusion de taux de chômage localisés, d'estimations d'emplois ou l'étude de marchés du travail locaux

Les zones d'emploi : évolution méthodologique

- Une volonté de s'appuyer sur **une méthodologie européenne** pour permettre la comparaison entre pays européens
- **Obtenir des résultats plus homogènes sur le territoire**, grâce à l'application de critères nationaux et non plus régionaux (à l'exception de l'Île-de-France, la Corse, et les DOM-TOM)
- **Limiter la taille des grandes zones pour laisser émerger de nouvelles zones plus petites**

Les zones d'emploi : évolution méthodologique

- Procédé itératif construit sur les flux domicile-travail inchangés mais **introduction de la notion de « cible » à atteindre**

Taux d'actifs stable min. : 60%

Taux d'actifs stable cible : 70%

Nombre d'actifs min. : 15 000

Nombre d'actifs cible : 25 000

- Cette méthode a permis de réduire les zones de moins de 30 000 emplois (40% en 2010, 24% en 2020)
- **Toutes les communes du territoire sont dans une zone d'emploi**

Les zones d'emploi : en Aura

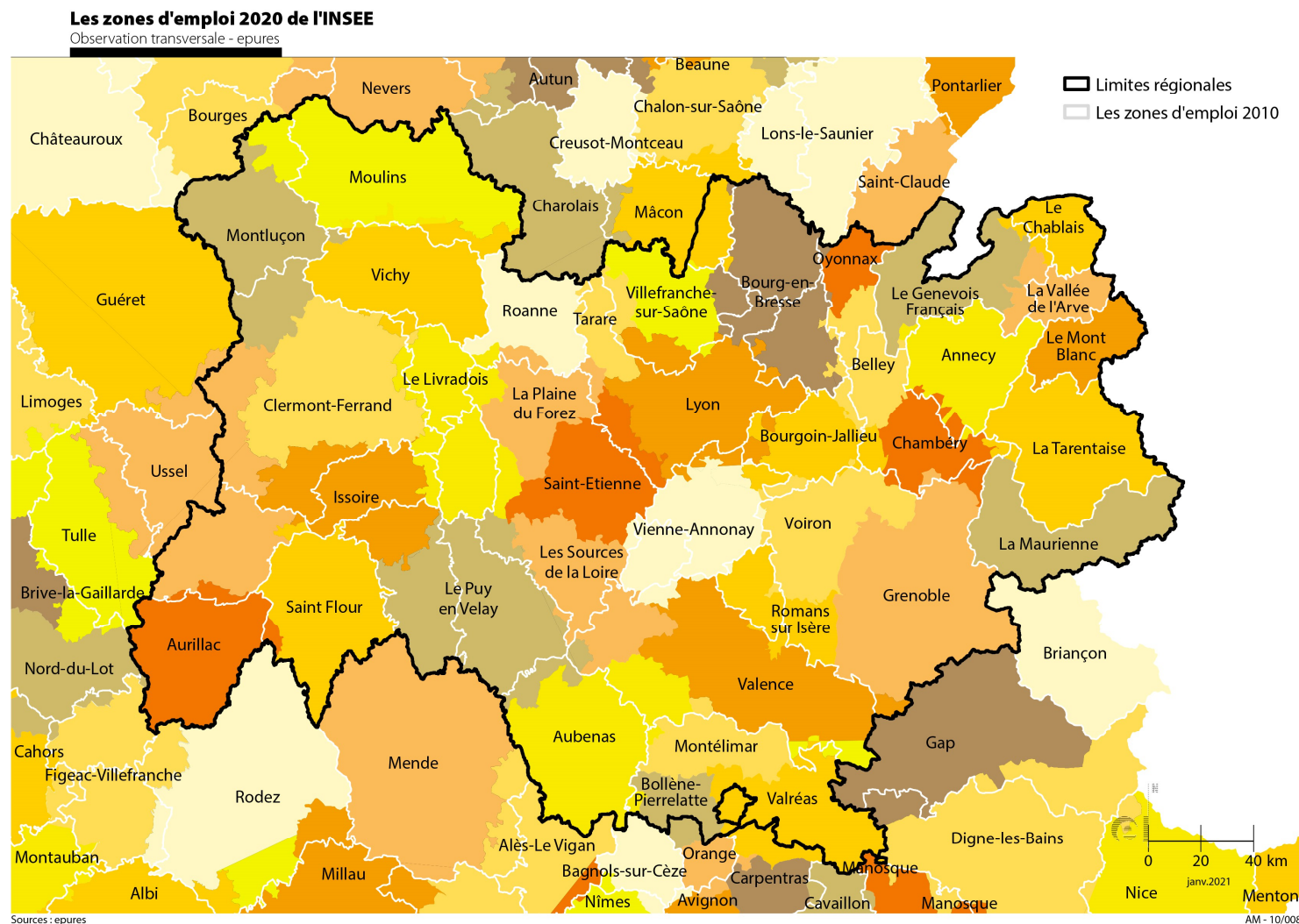
Nb de zones

France : 306

AuRA : 39

Amelyse : 26

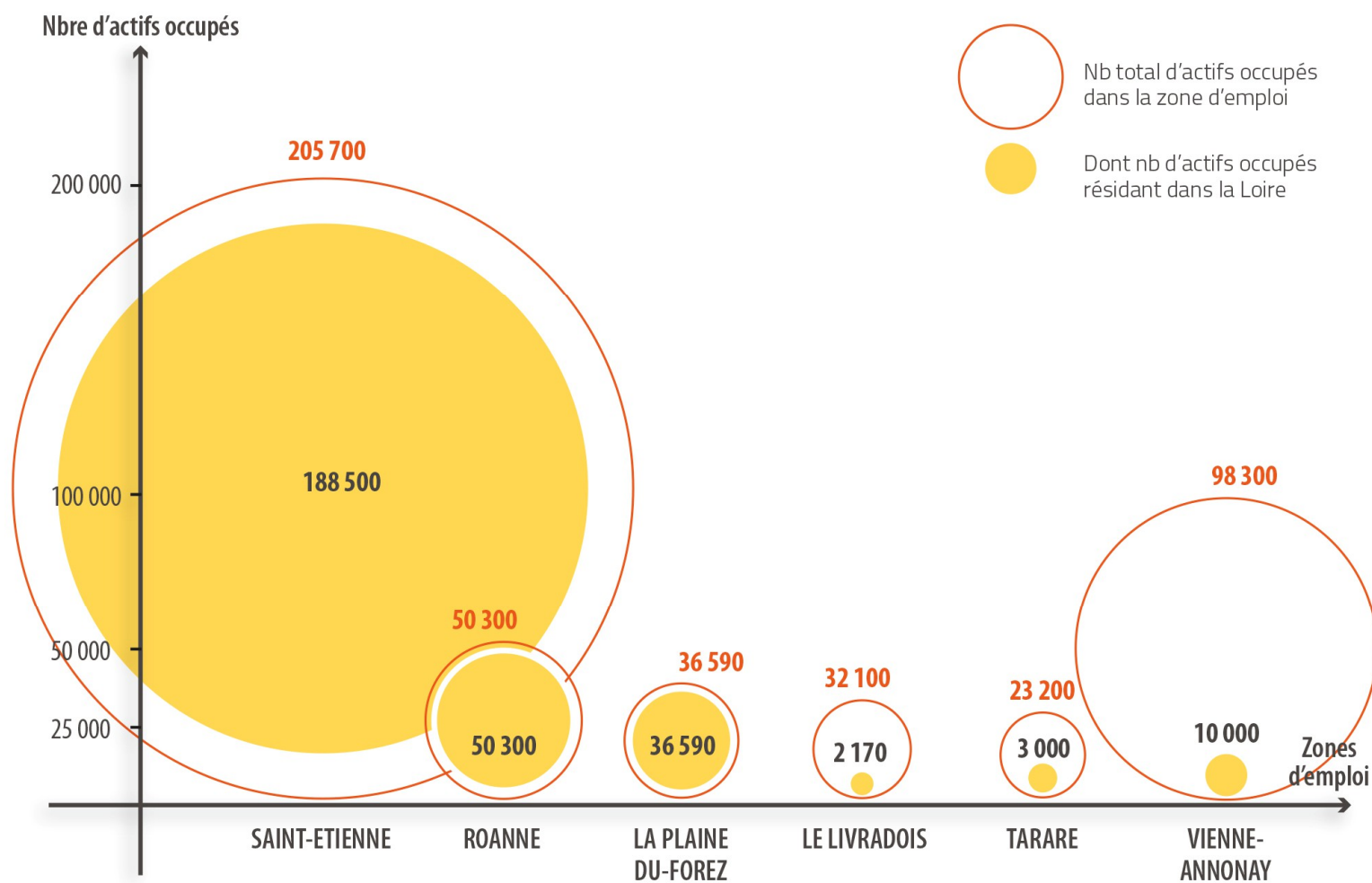
Loire : 6



Les zones d'emploi : impact important pour la Loire

- **Apparition de 2 nouvelles zones** : le Livradois, zone altiligérienne dont l'influence s'étend autour de Noirétable et la Plaine du Forez, entre Montbrison, Feurs et Boën-sur-Lignon.
- **Les zones de Roanne et de Saint-Etienne qui se contractent**
- La **zone stéphanoise** est passée de 252 communes en 2010 à 135 aujourd'hui : **influence réduite en Haute-Loire, mais intégration de la vallée du Gier et de 16 communes rhodaniennes.**

Les zones d'emploi : impact important pour la Loire



Les unités urbaines

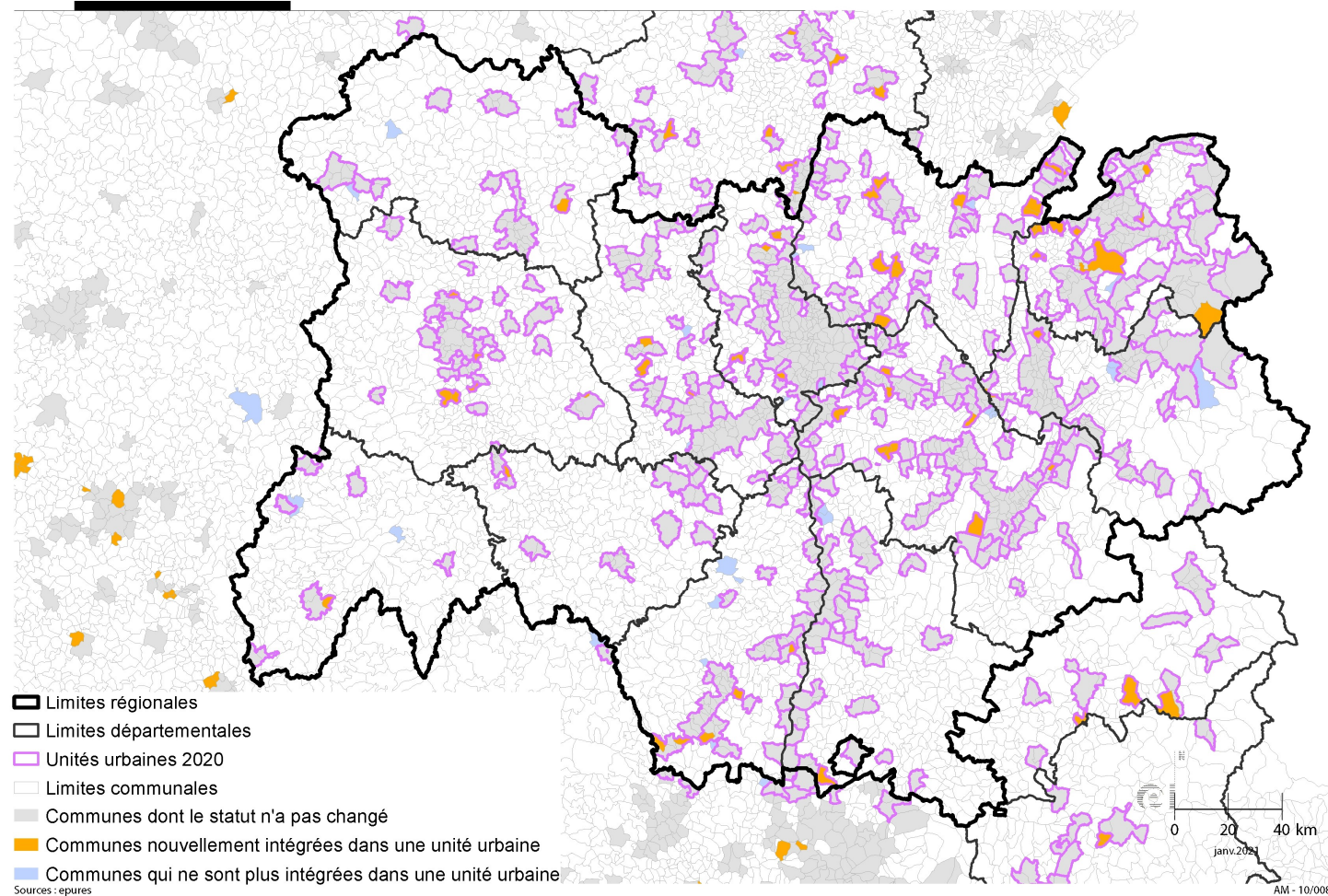
- Une unité urbaine est identifiée par **une zone de bâti continu et comptant au moins 2 000 habitants**
- La zone de bâti continu ne doit pas avoir de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions

	Nombre d'unités urbaines
France	2467
Amelyse	84
Loire	20

Les unités urbaines – aperçu et évolution régionale

Les unités urbaines 2020 de l'INSEE et leur évolution au niveau communal depuis 2010

Observation transversale - epures



Les unités urbaine – dans la Loire

- 103 communes ligériennes font partie d'une unité urbaine
- 20 unités urbaines dans le département

Nom de l'unité urbaine	Nb de communes		Nom de l'unité urbaine	Nb de communes
Saint-Étienne	30		Chauffailles	2
Roanne	15		Feurs	2
Saint-Just-Saint-Rambert	12		Marcilly-le-Châtel	2
Boën-sur-Lignon	7		Saint-Romain-le-Puy	2
Montbrison	6		Balbigny	1
Pélussin	6		Bourg-Argental	1
Charlieu	4		Chazelles-sur-Lyon	1
Vienne	4		Panissières	1
Lentigny	3		Saint-Héand	1
Montrond-les-Bains	3		Saint-Marcellin-en-Forez	1

La grille de densité : un nouvel outil

- **Un outil publié pour la 1^{ère} fois en 2015** et mis à jour en 2020
- Une classification des communes en fonction de leur densité « vécue » : **majorer l'importance des zones « habitées »**
- Le développement d'une méthodologie européenne, en intégrant **la notion de ruralité dans la classification des communes**, qui vient compléter et s'intercaler avec les autres zonages de l'INSEE

La grille de densité : méthodologie

- La source du traitement : **une grille de carreaux de 1km² dans lesquels sont calculés les poids de population**, à partir des données FIDELI 2018
- **Agrégat de carreaux denses contigus** pour déterminer des « centres urbains » (1 500 hab/km² et au moins 50 000 hab.) et des « clusters urbains » (300 hab/km² et au moins 5 000 hab.)

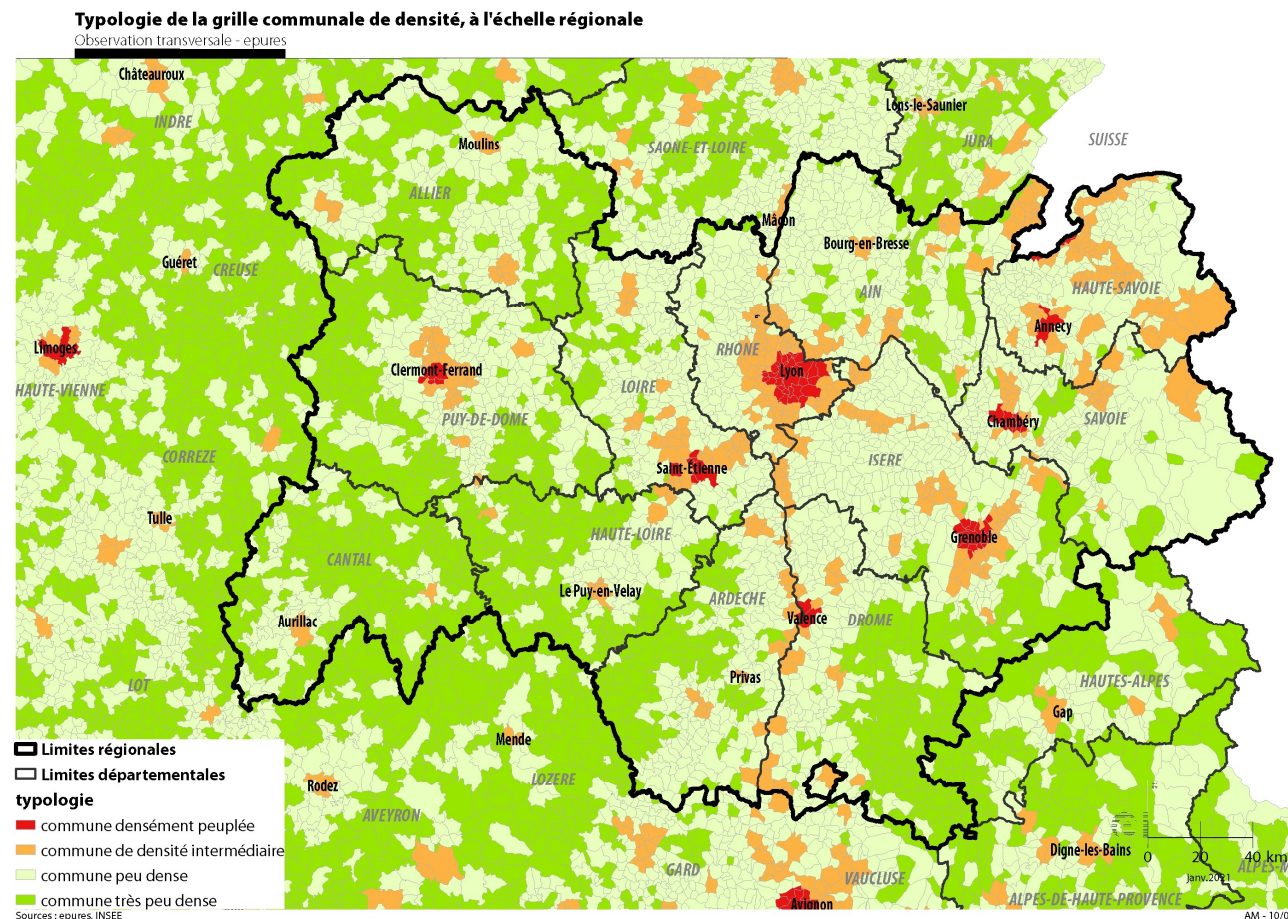
La grille de densité : méthodologie

- Si plus de 50% des habitants vivent dans un centre urbain, la commune est considérée comme **densément peuplée**
- Si la part d'habitants vivant dans un centre urbain ou un cluster urbain est supérieure à 50%, la commune est de **densité intermédiaire**
- Si plus de 50% de la population vit hors de toute maille, alors la commune est **très peu dense**
- Toutes les autres communes sont **peu denses**
- **Les communes rurales sont celles appartenant aux 2 dernières classes**

La grille de densité : aperçu

AuRA	
Nb de com.	Part
76	2%
539	13%
2254	56%
1161	29%
3415	85%

Loire	
Nb de com.	Part
5	2%
48	15%
220	68%
50	15%
270	84%



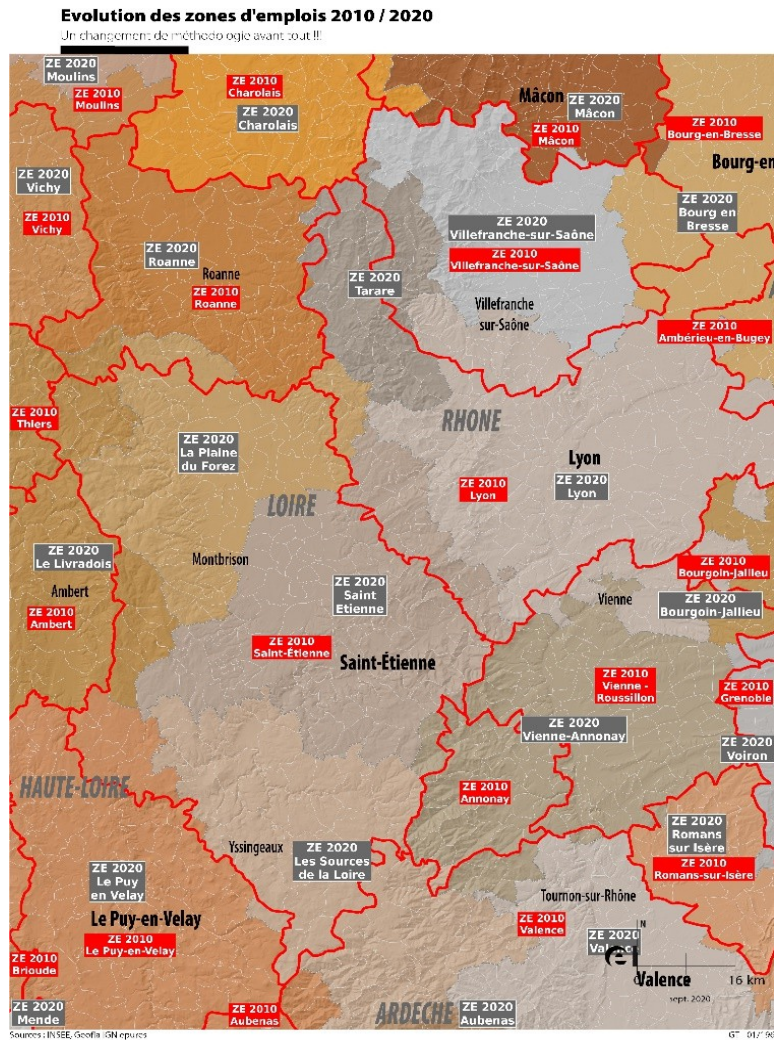
Des incidences pour les futures politiques publiques ?

- Ces zonages ont une vocation première orientée vers l'observation statistique, mais ils sont **utilisés pour les diagnostics territoriaux ou l'interprétation de mise en place de politiques publiques : loi SRU, détermination de périmètre SCOT**

Des incidences pour les futures politiques publiques ?

- Les **zones d'emploi** (ou bassin d'emploi) **deviennent un nouveau critère supplémentaire pour déterminer les périmètres de SCOT.**
- **Sur l'AMELYSE, pas de contrainte d'évolution, mais des évolutions possibles**

Des incidences pour les futures politiques publiques ?



A retenir

- **Deux zonages (aire d'attraction des villes et zones d'emploi) dont la mise à jour modifie la lecture du territoire** et qu'il va falloir apprendre à utiliser dans les réflexions d'aménagement du territoire
- **des unités urbaines qui ne varient pas**
- **un nouvel outil, la grille de densité**, pour mettre en évidence les communes rurales
- des **outils à la disposition de tous**, qui vont servir pour nos observations statistiques et être associés à la mise en place de politiques publiques

I Les prochains rendez-vous

- Les marchés fonciers/DV3F : 27 avril
- Les puits de carbone : 11 mai

Vos questions – via le fil de discussion

